

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

DAÏRA DE BARBACHA

COMMUNE DE BARBACHA

NIF : 42100200000608301033

Tél/Fax : 034 84 1745

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 18, 24, 25, 36, 37, 38,39 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée populaire Communale de la commune de Barbacha informe l'ensemble de soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2026 troisième tentative du : 30/04/2026 ayant pour objet : **Aménagement Urbain Chef-lieu de la Commune de Barbacha (1^{er} Tranche)**, Qu'à l'issue de la réunion de la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du 13/05/2026, il en ressort les résultats suivants :

<u>Intitulé</u>	<u>Entreprise retenue</u>	<u>Note technique obtenue</u>	<u>Montant de soumission</u>	<u>Délais</u>	<u>Matricule fiscale</u>
Aménagement Urbain Chef-lieu de la Commune de Barbacha (1^{er} Tranche)	ETB/TCE SAOUDI SAOU	103 Pts	38 150 626,50 DA	(08) Mois	164192700207147

Les Candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et offre financière, sont invités à se rapprocher de service contractant, dans un délai de Trois(03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis.

Ceux qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours adressé à la commission des marchés de la Commune de Barbacha, dans un délai n'excédant pas dix (10) jours, à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les journaux ayant publié l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2026 troisième tentative

Fait à Barbacha le :.....
Le Président de L'APC de Barbacha.